



# Enquête Déplacements 2015

## Analyses croisées habitat-mobilités dans l'agglomération lyonnaise

### Avant-Propos

Ce document, basé sur l'exploitation de l'Enquête Déplacements 2015, propose de croiser les **pratiques de mobilité de trois principaux groupes de ménages** (personne seule, couple sans enfant, couple avec enfant(s)), **selon leur lieu de résidence et leur statut d'occupation.**

L'analyse est déclinée à trois échelles : Lyon-Villeurbanne, la couronne de la Métropole de Lyon et l'Ozon - Est lyonnais.

Nous nous intéressons à deux types d'information extraites de l'enquête :

- **L'équipement des ménages** : le nombre de voitures dont dispose un ménage moyen (la motorisation) et la mobilisation d'un garage (gratuit ou payant) pour stationner leur voiture la nuit, plutôt que sur voirie ou en parking ;
- **La mobilité quotidienne des membres du ménage** : le nombre de déplacements par jour et par personne appartenant aux groupes de ménages. Elle est analysée au regard des différents modes utilisés (voiture, transports collectifs, modes actifs, tous modes confondus).

### Ce qu'il faut retenir

**Posséder une voiture va souvent de pair avec le statut de propriétaire**, et a fortiori d'une maison individuelle située en périphérie de l'agglomération. Le niveau de revenus et les modes de vie sont des éléments explicatifs de cette corrélation.

L'usage de la voiture, comme conducteur ou passager, est en général corrélé au taux de motorisation des ménages, sauf pour certains résidant Lyon-Villeurbanne et laissant leur voiture la semaine pour l'utiliser seulement le week-end.

Pour les habitants de Lyon-Villeurbanne, la mobilité à pied est plus importante qu'en voiture quel que soit le type de ménages et le statut d'occupation, sauf pour les couples propriétaires en individuel.

**Avoir un ou des enfants va souvent de pair avec le fait de posséder une voiture** et de se déplacer beaucoup avec celle-ci, mais pas seulement : **les ménages avec enfant(s) se déplacent également beaucoup à pied.** Au final, la mobilité globale des ménages avec enfant(s) est la plus importante de tous les types de ménages.

**Les ménages locataires du parc social marchent beaucoup plus qu'ils n'utilisent les transports collectifs.** Ceux qui ont une voiture la stationnent plutôt sur parking ou sur voirie qu'en garage.



# Données de cadrage sur la mobilité des ménages dans l'agglomération lyonnaise

## Quel type de ménage se déplace le plus ?

Un habitant du Scot de l'agglomération lyonnaise effectue en moyenne trois déplacements par jour (3,41), tous modes confondus.

**Les ménages en couple avec enfant mineur(s)** sont les plus mobiles puisqu'ils réalisent près de quatre déplacements par jour en moyenne (3,85).

Les personnes seules ont une mobilité inférieure à la moyenne (3,22). Ce sont les couples sans enfant mineur qui sont les moins mobiles (3,08).

## Quel type de ménage emprunte le plus les transports collectifs ?

Un habitant du Scot de l'agglomération lyonnaise réalise en moyenne moins d'un déplacement en transports collectifs (0,64) par jour.

**Les personnes vivant seules** les utilisent davantage (0,81 déplacement par jour en TC).

Les personnes appartenant à un couple avec ou sans enfant(s) se déplacent moins en TC (respectivement 0,58 et 0,48 déplacement en TC par jour).

## Quel type de ménage utilise le plus la voiture ?

Un habitant du Scot de l'agglomération lyonnaise réalise en moyenne 1,5 déplacement en voiture par jour.

**Les couples avec enfant(s)** se déplacent le plus en voiture : ils réalisent 1,85 déplacement par jour contre 1,68 pour les couples sans enfant et 1,02 pour les personnes seules.

## Quels sont les ménages qui utilisent le plus les modes actifs (marche ou vélo) ?

Un habitant du Scot de l'agglomération lyonnaise réalise en moyenne autour d'un déplacement à pied ou à vélo par jour (1,22).

**Les couples avec enfant(s) et les personnes seules** effectuent respectivement 1,4 et 1,36 déplacement par jour avec ces modes.

Les personnes en couple sans enfant se déplacent moins avec ces modes actifs (0,89 déplacement par jour).

## Quel type de ménage est le plus motorisé ?

Le taux de motorisation d'un ménage résidant sur le territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise est en moyenne d'une voiture par ménage.

La motorisation des **couples avec enfant** est la plus élevée : 1,52 voiture à disposition par ménage.

C'est trois fois plus que pour les personnes seules qui disposent de 0,53 voiture en moyenne.

Pour les couples sans enfant, le taux de motorisation est de 1,43 véhicule à disposition par ménage.

## Quels sont les ménages où les actifs passent le plus de temps dans leurs déplacements domicile-travail ?

Il y a peu de différences selon le type de ménage. **Les personnes actives qui vivent en couple avec enfant(s)** sont celles qui passent le plus de temps à se rendre sur leur lieu de travail habituel : en moyenne 27 minutes depuis leur domicile. Les personnes actives vivant seules y passent en moyenne moins de temps (26 minutes).

Le fait d'avoir à accompagner ou pas des enfants à l'école sur l'itinéraire du travail, et le choix du lieu de résidence

par rapport au lieu de travail sont des paramètres qui peuvent rentrer en compte. Néanmoins, chacun cherche à maîtriser ces temps comme il le peut, afin que tous ses déplacements de la journée (tous motifs confondus) s'inscrivent dans un budget temps global acceptable pour lui : il est de 62 minutes par jour dans le Scot, avec un maximum de 70 minutes par jour pour les habitants de l'Est Lyonnais et de l'Ozon.

## Quels ménages stationnent surtout leur voiture dans un garage ?

En moyenne, plus de deux véhicules sur trois (68%) appartenant aux habitants du Scot de l'agglomération lyonnaise sont stationnés en garage, gratuit ou payant.

**Les couples sans enfant** sont ceux dont la part de véhicules stationnés en garage est la plus forte soit les trois quart.

## Quels sont les ménages qui utilisent leur garage à d'autres fins que le stationnement ?

4% des ménages qui stationnent leur(s) voiture(s) sur la voirie la nuit ont en fait une place de garage qu'ils utilisent à d'autres fins, comme du stockage par exemple.

**Cet usage concerne 6% des ménages propriétaires de leur logement, et même davantage pour ceux qui résident en habitat individuel (8%), notamment en configuration « individuel accolé » (13%).**

Il concerne 3% des locataires en parc HLM qui stationnent leur voiture sur voirie la nuit.

# Chiffres clés de l'Enquête Déplacements 2015

## LE SCOT ET SES HABITANTS



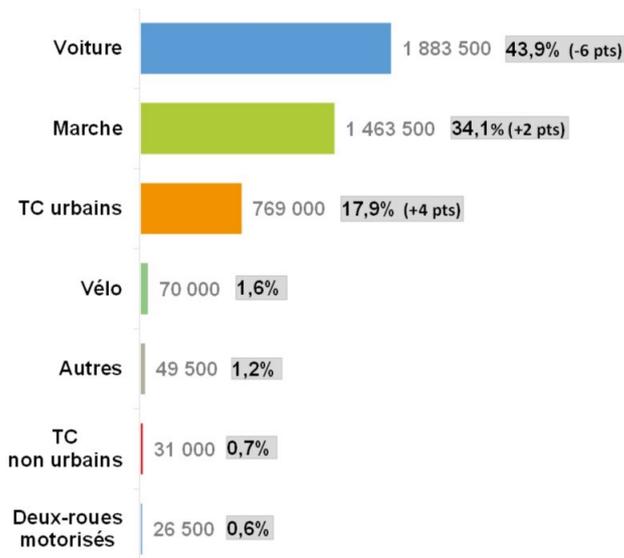
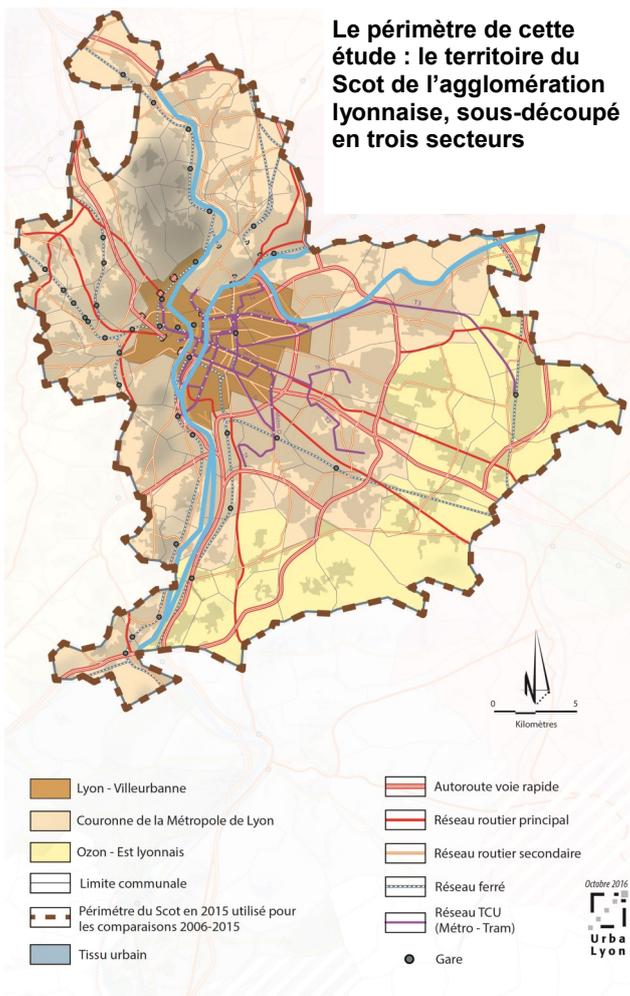
LES HABITANTS	
(source Enquête Déplacements 2015)	
Population de 5 ans et plus	1 258 000
Nombre de ménages	619 500
Taille moyenne des ménages	2,18
LA MOTORISATION	
Nombre de voitures à disposition par ménage	1,02
Part des ménages sans voiture à disposition	28%
Part des ménages ayant deux voitures ou plus à disposition	26%



## LA MOBILITE DES HABITANTS

Nombre total de déplacements par jour	4 293 000
Part des déplacements internes au Scot	94%
Mobilité tous modes confondus	3,41
Part des personnes ne s'étant pas déplacées la veille	11%
Part des très mobiles (5 déplacements par jour par personnes ou plus)	24%
Temps quotidien consacré aux déplacements par habitant	62 min
Part des déplacements de proximité (< 3 km)	56%
Distance moyenne parcourue quotidiennement par habitant	18 km

Répartition des déplacements des habitants du Scot selon le mode principal du déplacement en volume, en part modale, et évolution 2006/2015 en points (non précisée si non significative) :



## Les personnes seules

Environ 245 000 personnes seules habitent le territoire du Scot, soit 40% des ménages.

Parmi elles, on dénombre notamment 9% de propriétaires de maison individuelle, 28% de propriétaires d'un appartement, 19% de locataires du parc social, et 37% de locataires dans le parc privé.

**Parmi les personnes seules, les propriétaires de leur logement sont ceux qui possèdent le plus de voitures**

En moyenne, la motorisation moyenne des personnes vivant seules est de 0,5 voiture par personne, ce qui est nettement plus faible que chez les autres catégories de ménages, décrits dans les pages suivantes (1,43 pour les couples sans enfant, 1,52 pour les familles).

Pour ces personnes seules, les corrélations entre taux de motorisation, lieu de résidence et statut d'occupation du logement suivent une logique proche de celle des autres types de ménages : les propriétaires sont les plus motorisés, et surtout ceux qui résident en périphérie de l'agglomération.

Les personnes seules propriétaires d'un appartement sont deux fois plus motorisées hors Lyon-Villeurbanne que dans ces communes.

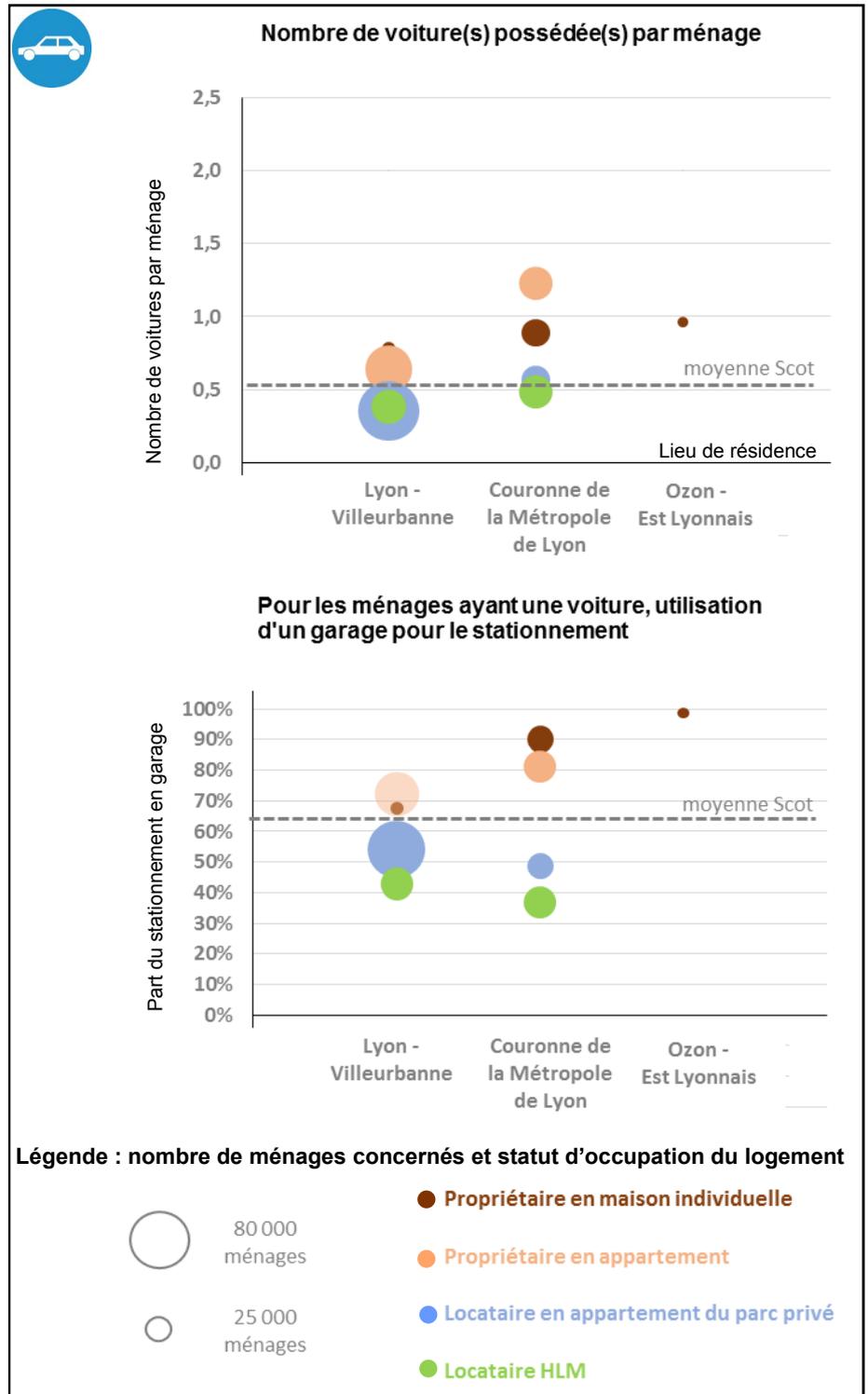
**Leurs véhicules sont stationnés la nuit en garage plutôt que sur voirie ou parking**

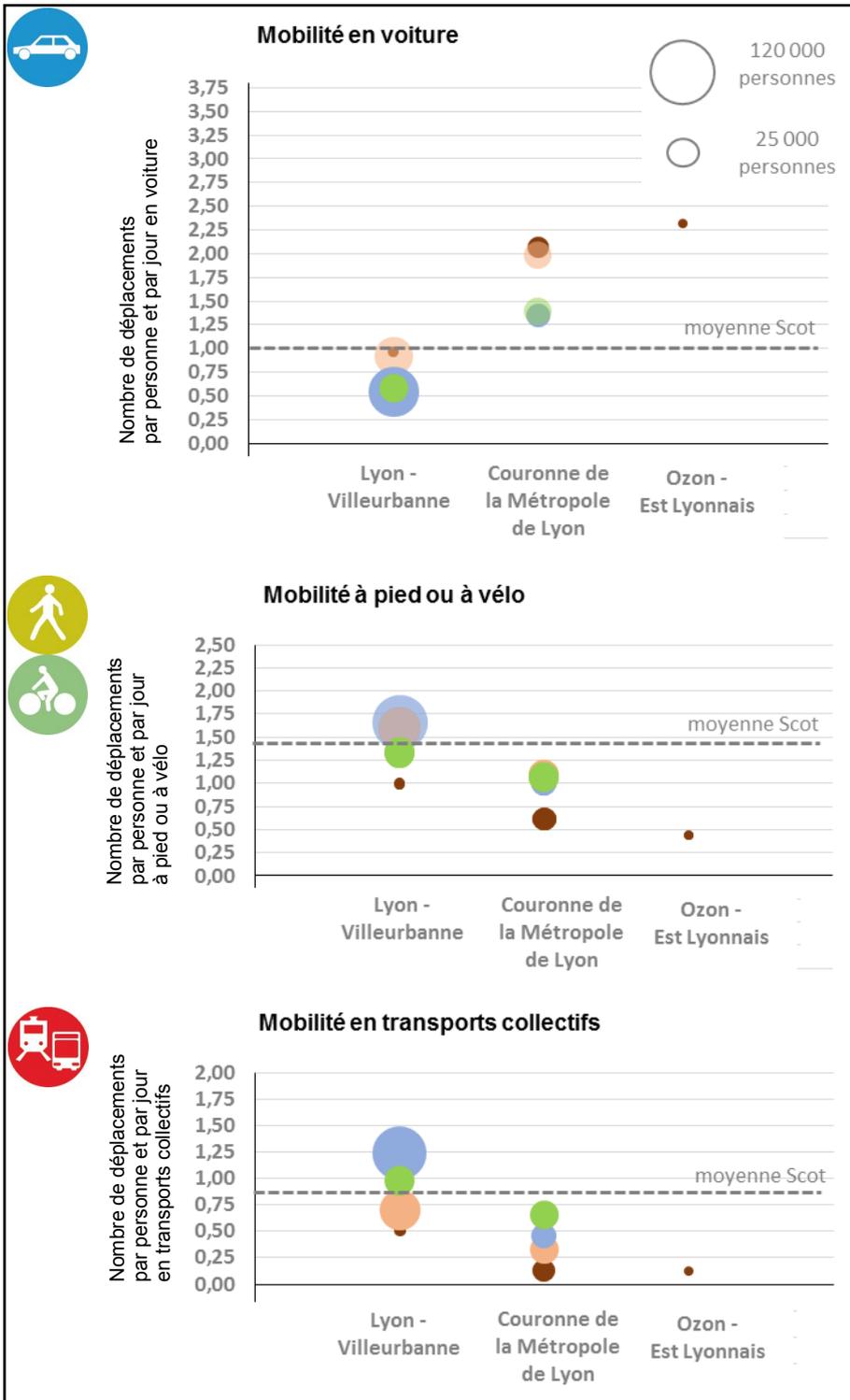
En moyenne, 65% des personnes seules disposant d'une voiture ont recours à un garage. Sans surprise, c'est davantage le cas pour ceux qui sont propriétaires hors Lyon-Villeurbanne.

Les locataires possédant une voiture ont moins recours à un garage, et notamment les locataires du parc social.

**Globalement, les personnes seules propriétaires d'une maison individuelle se déplacent moins que les autres**

Une personne vivant seule effectue en moyenne 3,2 déplacements par jour,





tous modes confondus (voiture + modes actifs + transports collectifs). Il y a peu d'écart à cette moyenne en fonction du lieu de résidence et du statut d'occupation du logement. On peut simplement remarquer que les propriétaires de maison individuelle se déplacent moins que les autres personnes vivant seules, et notamment en modes actifs et en transports collectifs.

**Un moindre recours à la voiture que les autres ménages**

En moyenne, une personne vivant seule effectue seulement 1 déplacement par jour en voiture. C'est plus faible que pour les autres catégories de ménages.

Les personnes seules propriétaires de leur logement en couronne et périphérie de l'agglomération sont celles qui utilisent la voiture plus de deux fois par jour : elles marchent peu et n'utilisent quasiment jamais les transports collectifs.

En revanche, les personnes seules habitant Lyon-Villeurbanne ont davantage recours aux modes actifs qu'à la voiture (à l'exception des propriétaires de maison individuelle). Ce constat sera valable aussi pour les couples avec ou sans enfant vivant dans le Centre.

**Une mobilité en transports collectifs plus importante que celle des autres ménages**

Les personnes vivant seules sont le type de ménages qui se déplace le plus en transports collectifs, et particulièrement les locataires du parc privé ou social.

Par rapport à la moyenne (0,8 déplacement par jour par personne en transports collectifs), les écarts reflètent l'offre en transports collectifs plus importante en zone urbaine dense qu'en

## Les couples sans enfant\*

Environ 175 000 couples sans enfant mineur habitent le territoire du Scot, soit 28% des ménages.

Parmi eux, on dénombre notamment 34% de propriétaires de maison individuelle, 31% de propriétaires d'un appartement, 11% de locataires du parc social, et 21% de locataires dans le parc privé.

\* Couple sans enfant mineur

### Propriété et possession d'une voiture vont de pair

En moyenne, un couple sans enfant dispose de 1,43 voiture par ménage, soit moins que les familles avec enfant(s).

Parmi ces couples sans enfant, les corrélations entre taux de motorisation, lieu de résidence et statut d'occupation du logement suivent la même logique que pour les couples avec enfant(s) : les propriétaires sont les plus motorisés, et ce d'autant plus si leur logement est de type individuel et qu'ils résident en périphérie de l'agglomération. Les locataires sont ceux qui disposent le moins de voitures.

Pour les couples propriétaires d'un appartement, le taux de motorisation est pratiquement identique dans le Centre et en couronne de la Métropole de Lyon.

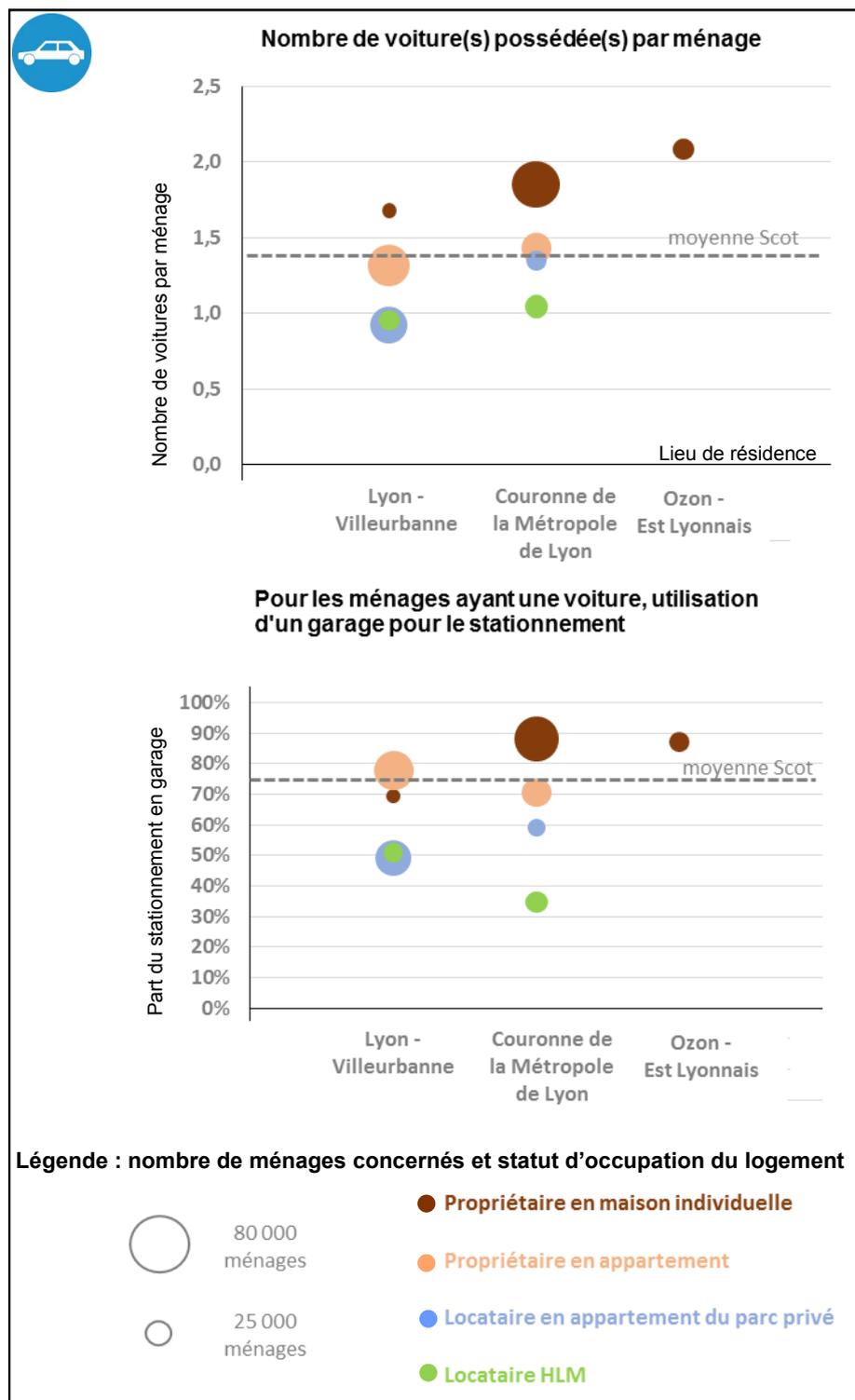
### Leurs véhicules sont stationnés la nuit en garage plutôt que sur voirie ou parking

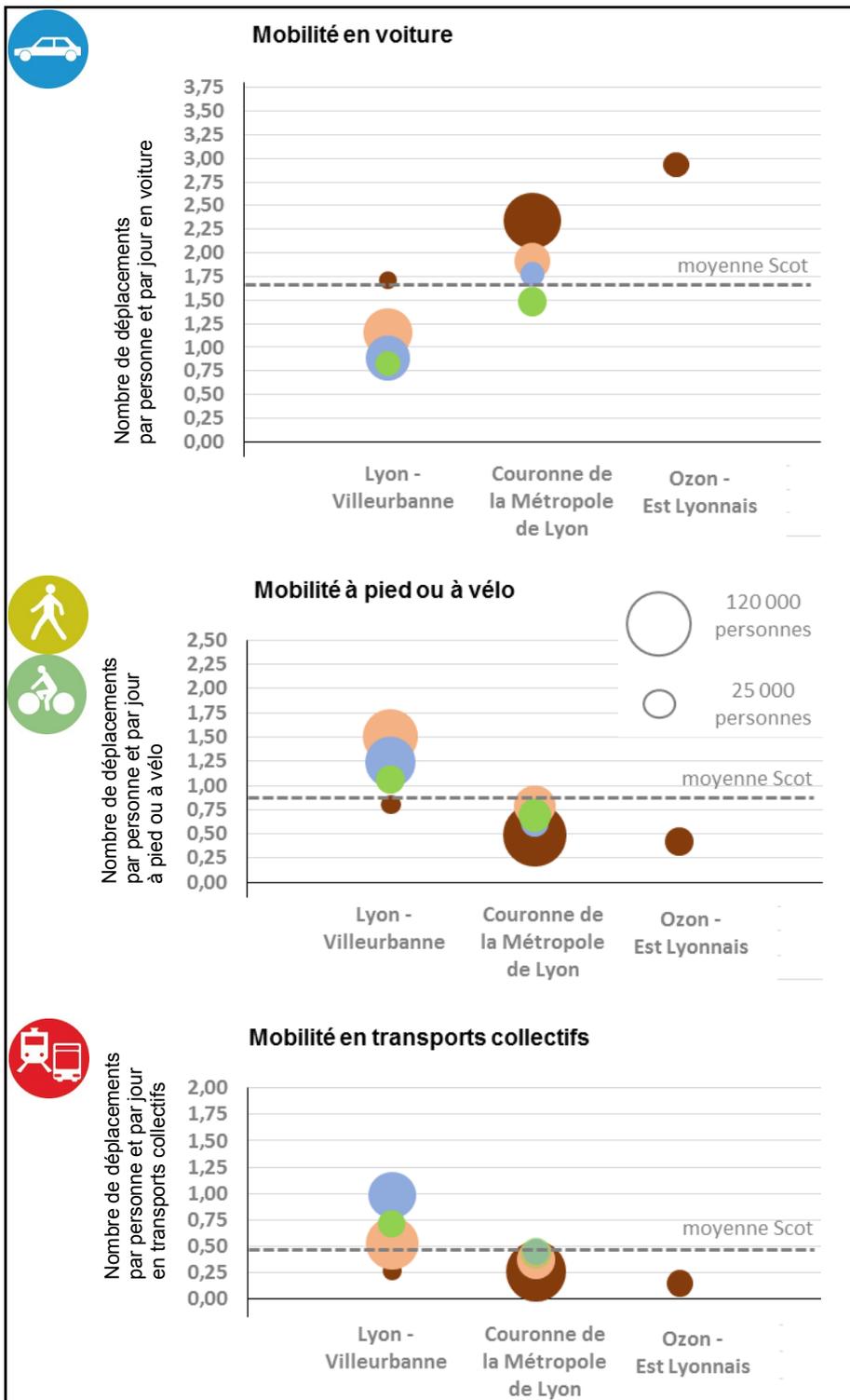
En moyenne, 74% des couples sans enfant possédant une voiture ont recours à un garage. Sans surprise, c'est davantage le cas chez les propriétaires de maison individuelle en périphérie d'agglomération.

Les locataires possédant une voiture ont moins recours à un garage, et en particulier les locataires du parc social.

### Une faible mobilité globale, tout particulièrement pour les locataires du parc social

En moyenne, un membre d'un couple sans enfant effectue 3,1 déplacements par jour tous modes confondus (voiture + modes doux + transports collectifs). Il y a peu d'écart à cette moyenne en fonction du lieu de résidence et des





statuts d'occupation du logement. Ces écarts oscillent entre une faible mobilité des locataires du parc social (2,7 déplacements quotidiens par personne) et une plus forte mobilité des couples propriétaires d'une maison située en périphérie (3,5 déplacements).

**Une mobilité en voiture plus faible que les familles avec enfants**

En moyenne, une personne en couple sans enfant effectue 1,7 déplacement par jour par personne en voiture. Comme pour les familles avec enfant(s), c'est moins dans Lyon-Villeurbanne et davantage en périphérie. De même, si la motorisation des couples habitant le Centre et la couronne de la Métropole de Lyon est relativement proche, leur mobilité respective en voiture diffère : les couples motorisés habitant le Centre utilisent moins leur voiture en semaine.

La mobilité en voiture selon le statut d'occupation du logement suit encore la logique du taux de motorisation : les couples propriétaires de leur logement se déplacent davantage en voiture que les locataires.

**Les couples sans enfant marchent moins que les familles avec enfant(s)**

Hors Centre, la mobilité quotidienne des couples s'appuie sur la voiture, la marche et en dernier lieu les transports collectifs. Dans Lyon-Villeurbanne, les résidents ont davantage recours aux modes actifs qu'à la voiture (à l'exception des propriétaires de maison individuelle).

Enfin, les couples marchent moins que ceux qui ont des enfants, quel que soit le lieu de résidence et le statut d'occupation.

## Les couples avec enfant(s)

Environ 135 000 couples avec enfant(s) habitent le territoire du Scot, soit 22% des ménages.

Parmi eux, on dénombre 30% de propriétaires d'une maison individuelle, 26% de propriétaires d'un appartement, 21% de locataires dans le parc social et 18% de locataires dans le parc privé.

### Les propriétaires en couple avec enfant(s) sont ceux qui possèdent le plus de voitures

En moyenne, un couple avec enfant(s) de l'agglomération lyonnaise dispose de 1,52 voiture par ménage. Il s'agit du type de ménage le plus motorisé.

Parmi eux, les ménages propriétaires sont les plus motorisés, et ce d'autant plus si leur logement est une maison et qu'ils résident en périphérie de l'agglomération.

Les couples avec enfant(s) locataires du parc social sont les moins équipés en voiture.

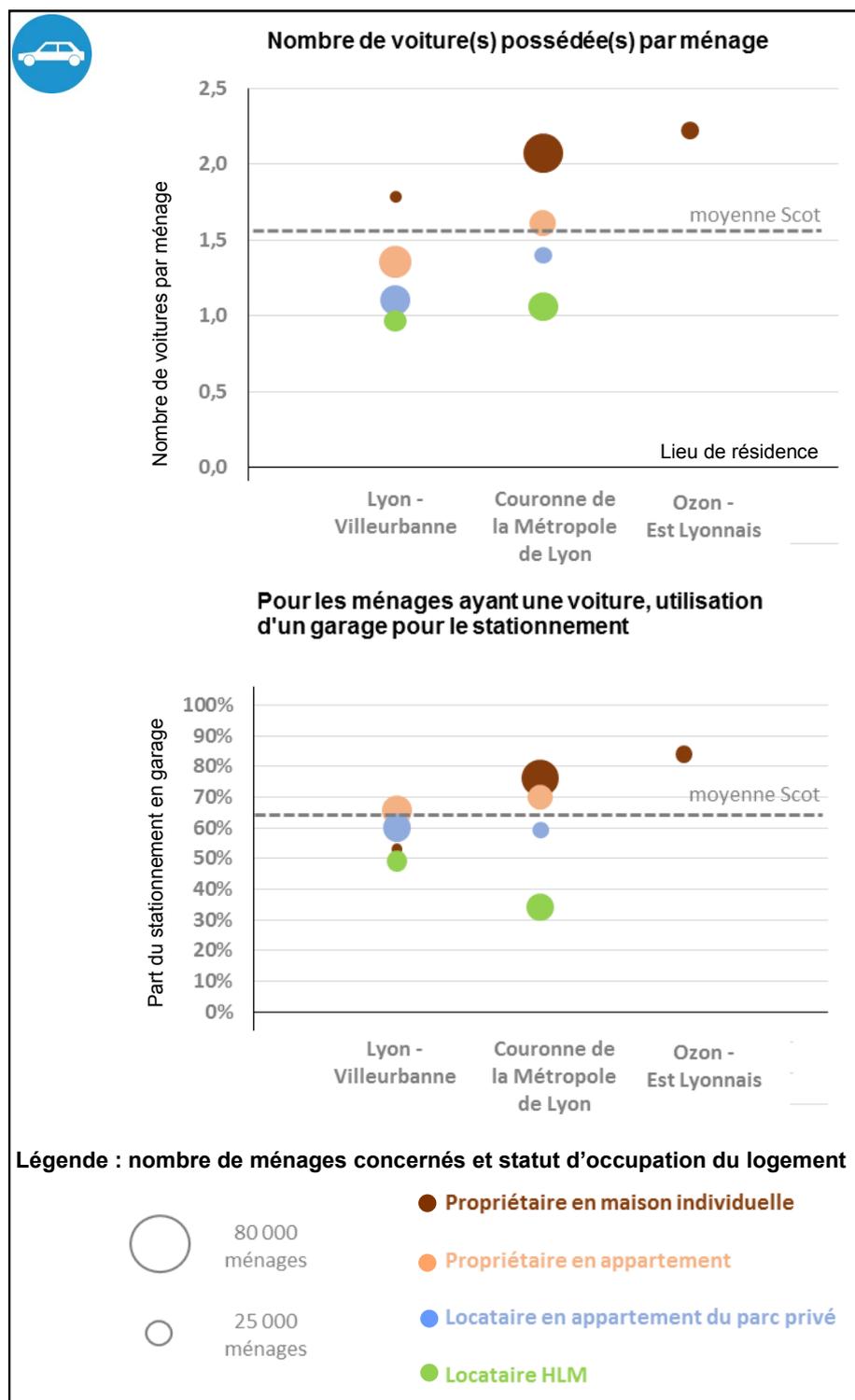
### Leurs véhicules sont stationnés la nuit en garage plutôt que sur voirie ou parking

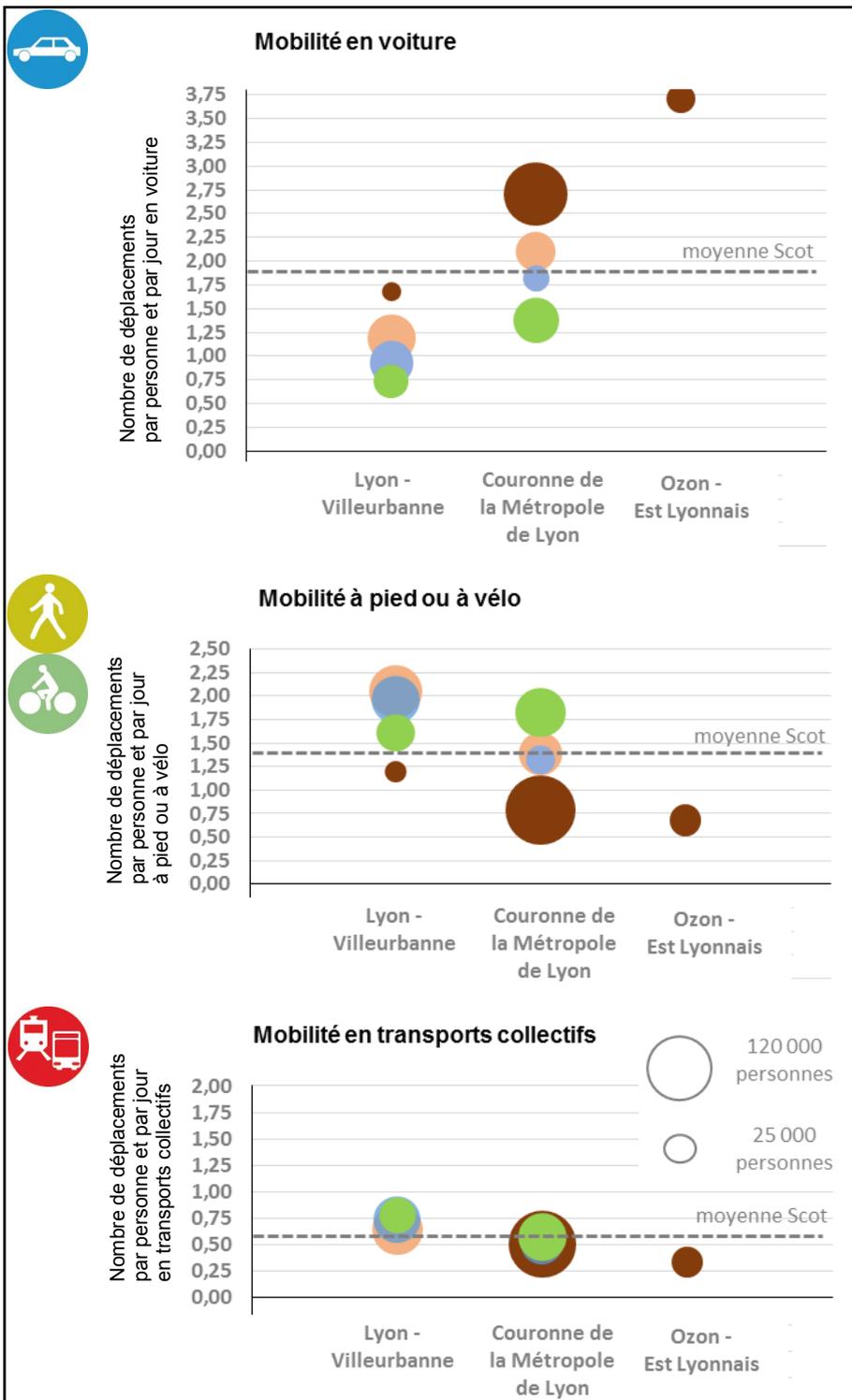
En moyenne, deux tiers des couples avec enfant(s) possédant une voiture utilisent un garage. Sans surprise, c'est surtout le cas pour les propriétaires de leur logement et résidant en périphérie de l'agglomération.

Plus de la moitié de ces familles qui possèdent une voiture ont recours à un garage, sauf celles qui sont locataires du parc social : elles sont seulement un tiers dans la couronne de la Métropole de Lyon.

### Une mobilité globale supérieure aux autres types de ménages, et surtout pour les propriétaires en périphérie

En moyenne, un membre d'un couple avec enfant(s) effectue 3,9 déplacements par jour tous modes confondus (voiture + modes doux + transports collectifs). Cela peut atteindre un maximum de presque 5 déplacements pour les membres des familles propriétaires de leur logement dans l'Ozon-Est Lyonnais. Cette mobilité





maximale s'appuie essentiellement sur la voiture.

**La mobilité des couples avec enfant (s) s'effectue d'abord en voiture puis en modes actifs**

En moyenne, un membre de ce type de ménage effectue 1,85 déplacement par jour par personne en voiture. C'est moins le cas pour ceux qui habitent Lyon-Villeurbanne et davantage pour ceux qui résident en périphérie. A noter que si la motorisation de ces familles habitant le Centre et la couronne de la Métropole de Lyon est relativement proche, leur usage respectif de la voiture diffère : certaines familles motorisées habitant le Centre peuvent ne pas du tout utiliser leur voiture en jour de semaine.

La mobilité en voiture des membres de familles avec enfant(s) selon leur statut d'occupation du logement suit la logique du taux de motorisation : les familles propriétaires de leur logement sont plus mobiles en voiture que les familles locataires.

Les familles locataires ont une mobilité en modes actifs qui peut dépasser leur mobilité en voiture, surtout dans le Centre. Les familles locataires du parc social se déplacent davantage à pied qu'en voiture, et ce quel que soit leur lieu de résidence.

La mobilité en transports collectifs des membres des couples avec enfant(s) est plus faible que pour les autres modes, quel que soit le lieu de résidence. Elle est en moyenne de 0,58 déplacement par jour et par personne.

Les écarts à cette moyenne sont faibles. Ils reflètent tout de même la densité d'offre en transports collectifs, plus importante en zone urbaine dense qu'en périphérie.

## Glossaire et éléments de méthode

### Enquête Déplacements 2015

Tous les dix ans, le Sytral est maître d'ouvrage de cette enquête multi-partenariale. Basée sur une méthode nationale, elle consiste à tirer au sort des ménages puis à interroger chaque membre du ménage (âgé de plus de cinq ans) sur l'ensemble de ses déplacements durant un jour de semaine.

Dans le Scot de l'agglomération lyonnaise, environ 8 500 ménages habitant le territoire ont été enquêtés, soit 18 000 personnes résidentes. Leurs réponses ont été redressées pour obtenir la photographie de l'ensemble des déplacements de tous les habitants du Scot.

S'agissant d'une enquête statistique, on doit considérer en toute rigueur que les résultats ne sont pas fiables statistiquement lorsque les volumes redressés sont inférieurs à 2 300 ménages. Ceci nous a amené à construire des groupes de ménages suffisamment nombreux pour pouvoir analyser leur mobilité quotidienne.

### Périmètres

Pour la présente étude, il a été choisi de prendre en compte le lieu de résidence des ménages du Scot de l'agglomération lyonnaise, en distinguant Lyon-Villeurbanne, le reste de la Métropole de Lyon (appelé Couronne), et enfin le reste du Scot (c'est-à-dire la communauté de communes du Pays de l'Ozon et la communauté de communes de l'Est Lyonnais).

### Groupes de ménages étudiés

Cette étude vise à croiser les pratiques de mobilité des habitants, leur type de logement, le statut d'occupation de celui-ci et leur lieu de résidence. Il a été choisi de prendre en compte également les types de ménages, afin d'approcher la notion de modes de vie.

Trois types de **ménages** (les plus nombreux), sont retenus :

- Les couples avec un ou des enfant(s) mineur(s),
- Les couples sans enfant mineur,
- Les personnes seules.

A noter que les familles monoparentales et les colocataires n'ont pas été retenus car insuffisamment nombreux pour être croisés avec les autres variables.

Deux types d'**habitat** sont différenciés :

- Maison individuelle (isolée ou accolée),
- Habitat collectif.

Trois **statuts d'occupation du logement** sont différenciés :

- Locataire du parc privé,
- Locataire parc social (dont HLM),
- Propriétaire occupant.

Le croisement de toutes ces variables et du lieu de résidence a permis de constituer des groupes de ménages suffisamment nombreux pour être étudiés. Dans le secteur Ozon - Est lyonnais, seuls les ménages propriétaires de maisons individuelles ont été retenus.

### Déplacement

Action de se rendre d'un lieu à un autre pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. (Par exemple, Domicile ->Crèche-> Travail = deux déplacements).

### Mobilité

Nombre moyen de déplacements effectués par personne (membre d'un ménage) et par jour de semaine.

La mobilité en voiture ne concerne que les déplacements réalisés en voiture, comme conducteur ou comme passager.

La mobilité en modes actifs ne concerne que les déplacements effectués entièrement à pied ou entièrement à vélo entre le point de départ du déplacement et le point d'arrivée. Il s'agit d'un déplacement monomodal.

La mobilité en transports collectifs ne concerne que les déplacements effectués en transports collectifs urbains ou interurbains.

La mobilité totale ou globale est la somme de ces mobilités par mode. Elle concerne en effet tous les déplacements effectués par personne au cours d'une journée, quel que soit le mode utilisé.

### Stationnement en garage

L'enquête demande aux ménages possédant une ou plusieurs voitures le lieu de stationnement de leur(s) véhicule(s) la nuit : garage réservé, rue ou bien parking accessible au public. Nous observons la part de ceux qui utilisent un garage, qu'il soit gratuit ou payant.

Les travaux de l'Observatoire partenarial **Habitat** sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, l'Etat et le Sepal

**GRAND LYON**  
la métropole



**sepal**  
syndicat mixte d'études  
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

Agence d'**Urbanisme**  
aire métropolitaine **Lyon**naise



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Thibaut Descroux** 04 81 92 33 32 [t.descroux@urbalyon.org](mailto:t.descroux@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme  
Crédit photo : Jacques Leone, Métropole de Lyon